

## DEC214003DDOR

### Décision portant nomination de Mme Suzanne Dumouchel aux fonctions de chargée de mission

#### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Mme Suzanne Dumouchel, Ingénieure de recherche est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué à la science pour la Direction des données ouvertes de la recherche (DDOR) du CNRS, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Sa mission a pour objet la représentation du CNRS au niveau de l'EOSC.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Suzanne Dumouchel demeure affectée à la TGIR Huma-Num (UAR 3598).

##### Article 2

Du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 Mme Suzanne Dumouchel, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

##### Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Meudon.

##### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

#### CNRS

DDOR – Direction des données ouvertes de la recherche

*Science ouverte, publications, données de la recherche, calcul intensif*

3, rue Michel-Ange

75016 Paris

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)



Fait à Paris, le

Le Président-directeur général  
Antoine Petit

